

Questions orales

LA POLITIQUE RELATIVE AUX DEMANDES DE STATUT DE RÉFUGIÉ

● (1140)

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

LE PROGRAMME DES AÉROPORTS DE L'ARCTIQUE—ON DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Vu que le Bureau canadien de la sécurité aérienne a constaté que l'insuffisance des installations compromettrait la sécurité aérienne dans le nord du Canada, le ministre rétablira-t-il le programme des aéroports de l'Arctique qui a été supprimé par le gouvernement précédent?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, je tiens à dire au député que ma réponse au Bureau canadien de la sécurité aérienne est en préparation et sera remise avant la date limite du 19 mai.

En ce qui concerne le programme que mentionne le député, c'est une chose dont je parle avec mes collègues du cabinet, mais je voudrais lui rappeler que, depuis septembre 1985, nous avons dépensé 4.5 millions pour les aéroports de classe B de l'Arctique. Nous continuerons à utiliser les ressources disponibles pour améliorer la sécurité aérienne et les infrastructures dans le Nord.

* * *

L'IMMIGRATION

LA NOUVELLE CONCERNANT L'OBLIGATION POUR LES VISITEURS PORTUGAIS D'OBTENIR UN VISA

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration et porte sur les articles parus dans la presse d'aujourd'hui selon lesquels le gouvernement envisage d'obliger tous les visiteurs du Portugal à obtenir un visa. J'ai dit à la Chambre le 11 avril que cette initiative était injustifiée et injuste et j'ai demandé à la ministre d'y renoncer. Peut-elle confirmer que ses responsables ont recommandé cette mesure et, le cas échéant, peut-elle assurer à la Chambre qu'elle compte la rejeter, évitant ainsi de pénaliser inutilement les Canadiens d'origine portugaise et un pays européen ami et allié?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, on peut dire sans hésiter que le Canada est connu pour son attitude humanitaire à l'égard des personnes qui viennent dans notre pays, qu'il s'agisse de réfugiés ou d'immigrants. Nous voulons continuer dans ce sens mais en évitant les fraudes et les abus. Pour nous assurer que notre système d'examen des demandes de statut de réfugié est juste et humanitaire, nous envisageons certaines options. Je puis dire au député que lorsque nous aurons fini cette étude et pris des décisions, nous les annoncerons.

* * *

L'AGRICULTURE

LA VENTE DE BLÉ AMÉRICAIN SUBVENTIONNÉ À L'ALGÉRIE

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, ma question fait suite à celle que le député de Yorkton-Melville a posée au ministre de l'Agriculture. Le député a rappelé que la vente de 100 millions de tonnes de blé à l'Algérie, pays qui compte parmi nos clients, est subventionnée à raison de \$54 US la tonne dans le cadre du programme américain d'encouragement aux exportations. Le ministre peut-il nous dire si les États-Unis respectent les dispositions de l'Accord international sur le blé, lequel prévoit que tout pays favorisant les ventes à rabais à l'étranger doit consulter dans la mesure du possible les membres dont les ventes pourraient en souffrir? Y a-t-il eu de telles consultations? Les États-Unis ont-ils entamé des consultations avec le Canada? Si oui, de quelle nature?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, étant donné l'absence du ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé, je dois prendre note de cette question. J'ai déjà dit, si ma mémoire est bonne, que le volume de nos ventes de grain à l'Algérie restait à peu près au même niveau. En 1984-1985, nous avons vendu 473,000 tonnes métriques de blé durum à l'Algérie. Cette année, 1985-1986, nous avons écoulé jusqu'à présent 430,000 tonnes. Ces chiffres sont assez éloquentes.